

LE JOUR, 1947
15 Mai 1947

POUR L'ORDRE

La température des jours de préparation aux élections législatives est toujours un peu haute. Il faut s'y faire, en surveillant le thermomètre ; car on a connu vers ces moments des accès de fièvre chaude.

Aujourd'hui, chacun mesure combien il eut été sage de donner de l'élasticité au nombre des députés ainsi que la technique et la politique ensemble le voulaient.

Aujourd'hui on voit combien il importait de préparer de longue main parmi des éléments également nationaux, également dévoués à l'indépendance, l'union et la concorde.

Là où les candidats dont le rôle est considérable dans la vie politique libanaise étaient manifestement plus nombreux que les sièges, il fallait, avec modération, trouver un exutoire.

Là où des citoyens en vue sont naturellement voués à travailler ensemble au bien de la nation, il fallait s'arranger pour entretenir entre eux la bonne entente et la paix.

Ces choses opportunes il ne fallait pas les sous-estimer jusqu'au moment où elles devenaient impossibles.

Ce n'est pas le temps de gêner le Gouvernement. C'est au contraire celui de faciliter sa tâche, sous les réserves ordinaires sur la liberté du vote et le respect des droits des électeurs.

Le Liban votera mieux qu'aux élections précédentes, il faut l'espérer ; et tout paraît indiquer l'existence de courants populaires conscients et réfléchis. Mais nous voyons aussi des attitudes qui ne procèdent d'aucun désintéressement et d'aucun civisme et où l'argument des convenances les plus élémentaires n'a pas suffi malheureusement comme moyen de persuasion. Dans de tels cas, il convient de double le rappel à l'ordre d'un rappel à la pudeur.

Par contre et quoi qu'on dise (et malgré la mauvaise humeur de certains), le Gouvernement s'emploie de son mieux à harmoniser dans les limites permises une situation qui n'est pas sans difficultés. Il serait paradoxal de lui reprocher à l'heure où nous sommes d'avoir outrepassé ses droits alors que l'évidence est contre cela...

Durant les jours qui restent à courir jusqu'à l'échéance du 25, souhaitons que partout des apaisements officiels soient donnés et que des paroles conciliantes soient dites.

Enfin, par dessus toutes les ambitions électorales, chaque Libanais a maintenant le grand devoir d'apporter une contribution personnelle à l'ordre et à la paix.